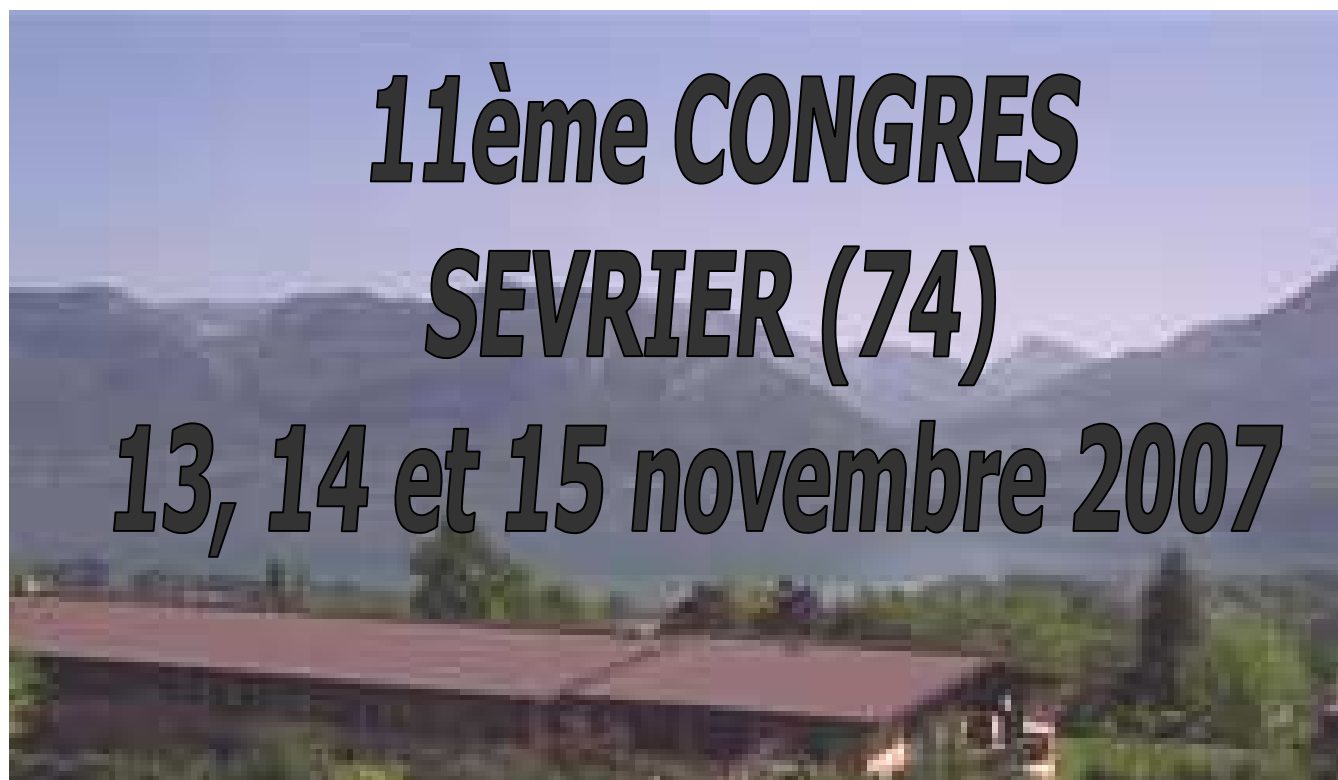


SYGMA FSU



RAPPORT D'ORIENTATIONS

Vote des adhérents préalable à la réunion en congrès :

Participation au vote : 52,6% des adhérents
Pour les orientations : 100% des suffrages exprimés,
Abstention : 1,5%

Vote en congrès du rapport d'orientations amendé :

73,9% des mandats représentés
Pour le rapport d'orientations amendé : 100% des suffrages exprimés
Suffrages non exprimés : 18,4% des mandats représentés

Nos priorités revendicatives

GENERALITES

Une répartition plus juste des richesses, par le rééquilibrage salaires/profits, est nécessaire pour lutter contre le chômage, réduire les inégalités, financer la protection sociale. Il doit y avoir à la fois modification de la répartition entre salaires et profits, et plus grande redistribution.

La part des richesses distribuées sous forme de salaires, immédiat et différé, doit augmenter. Les gains de productivité doivent être intégralement distribués en masse salariale, sous forme d'emplois ou en salaires, immédiat et différé. Les cotisations patronales en matière de protection sociale ne doivent pas être baissées, au contraire il faut revenir sur les exonérations accordées.

La redistribution passe par une réforme de la fiscalité (arrêt de la défiscalisation des hauts revenus, suppression du bouclier fiscal, augmentation de la part des impôts directs et baisse de la TVA et des autres impôts indirects, taxation des revenus non salariaux et les flux financiers, réforme de la fiscalité des entreprises en la basant sur la valeur ajoutée, en pénalisant les activités polluantes, et non sur la seule masse salariale), et d'une réelle lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, et contre les mafias et "l'économie souterraine".

Les services publics jouent un grand rôle en terme de redistribution des richesses. Au contraire de la logique libérale de privatisation et de rentabilité, les services publics doivent être développés notamment pour faire face aux besoins considérés comme non solvables par l'économie libérale. Ils doivent échapper à toute logique de rentabilité financière, cela n'excluant pas des améliorations nécessaires dans leur fonctionnement.

Nous appuyons le développement de l'économie solidaire qui doit aboutir à la création de centaines de milliers d'emplois tout secteur confondu, redonnant la priorité aux échanges et au lien social.

Nous soutenons les initiatives qui visent à diversifier les modes d'expression de l'économie réelle en cherchant à modifier le rapport au temps et à l'argent, tous créateurs d'un nouveau type d'emplois dépassant le rapport au salariat : banques solidaires, banques du troc, banques du temps, systèmes d'échange locaux.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'amélioration des conditions de travail (CT) reste plus que jamais à l'ordre du jour des revendications du SYGMA. Au-delà des dégradations habituelles des conditions de travail liées à la vétusté des équipements ou locaux, à la mise en place de nouvelles technologies, à l'absence de crédits, ..., dénoncées et combattues par le SYGMA-FSU, nous sommes confrontés à une nouvelle forme de dégradation.

La période passée a vu, en effet, les conditions de travail se dégrader : insuffisance des embauches et des remplacements, accroissements de la productivité et de la pression au travail, précarité, développement de la flexibilité, surcharges de travail, dégradation des relations hiérarchiques, banalisation du travail en horaires décalés ou atypiques, concurrence entre agents exacerbées, déni des métiers, externalisations et sous-traitances, ...

De plus, l'attitude de certaines hiérarchies visant à obtenir de chacun le plus possible de productivité conduit également au développement de véritables situations de harcèlement. Les dégâts peuvent en être très importants pour les personnels : risques accrus d'accidents, troubles musculo-squelettiques (TMS), situations de stress, dépression, désocialisation, « placardisation », ... De plus, l'administration peut utiliser ces voies pour se débarrasser d'agents considérés comme peu rentables ou pour supprimer des tâches.

Ce contexte n'a aucune chance d'évoluer spontanément dans le bon sens. Le SYGMA-FSU doit donc continuer dans ses interventions, locales et relayées nationalement, pour défendre les personnels et déboucher sur une perspective d'amélioration collective.

Le SYGMA-FSU continuera de revendiquer la transformation des CHS en CHS CT (conditions de travail) comme dans le privé, avec la mise en œuvre d'une véritable politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, dotés des moyens nécessaires, et indépendants des hiérarchies. Le SYGMA-FSU exige le maintien du rôle de la médecine de prévention, visite médicale et tiers-temps pour les conditions de travail. Le Congrès mandate le bureau national pour étudier les formes d'organisation de la médecine de prévention dans les administrations de l'Etat. Une proposition pourrait être la constitution d'un service interministériel départemental, indépendant de la hiérarchie, et doté des moyens suffisants pour assurer un service de qualité pour tous les personnels.

Le SYGMA-FSU revendique que les CHS interviennent vis-à-vis des entreprises utilisées en sous-traitance (entretien, standard, etc.).

Pour le harcèlement, le SYGMA-FSU demande la mise en place de véritables structures d'écoute, de conseil et de recours, non liées aux hiérarchies, fonctionnant en liaison avec les CHS CT, les assistants de service social, les médecins du travail.

Nous revendiquons la création d'une inspection du travail dans la Fonction Publique.

Le SYGMA-FSU fera de la formation de ses militants dans ce domaine une priorité, afin de renouveler notre action syndicale et de créer un rapport de force face à l'administration.

Enfin, on ne peut passer sous silence le rôle de l'action sociale. Elle contribue (et pour beaucoup parfois : aide au logement, réadaptation...) à de conditions de travail et de vie pour les agents.

Le SYGMA-FSU agira pour le maintien du système original de gestion de l'action sociale par les syndicats (ASMA), calqué sur les comités d'entreprise, en particulier pour demander son extension à toute la communauté de travail lors des fusions DDAF-DDE.